ASSEMBLÉE NATIONALE

Bibliographie

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Division de la référence parlementaire

POLITIQUES D'IMMIGRATION ET D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

No 27

Juillet 1989

Bibliographie sélective et annotée

Par

Nicole Dufresne
Bibliothécaire

Avec la collaboration de Diane Chamberland
Bibliotechnicienne

90-02325/

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
3e trimestre - Juillet 1989

SOMMAIRE

I - OUVRAGES GÉNÉRAUX 1

II - AUSTRALIE 5

III - BELGIQUE. 8

IV - CANADA. 8

V - ÉTATS-UNIS. 16

VI - FRANCE. 22

VII - GRANDE-BRETAGNE 30

VIII - QUÉBEC. 31

IX - RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE 38

X - SUISSE. 39

I - OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. **L'avenir des migrations**. OCDE, 1987. 353p. 325 A951 1987.

   "La conférence sur l'avenir des migrations réunie par l'OCDE du 12 au 15 mai 1986 a rassemblé des représentants de l'ensemble des pays Membres de l'Organisation, en même temps que des personnalités d'une haute compétence scientifique dans le domaine économique et social, en vue de faire le point sur les perspectives pouvant et devant être envisagées pour les mouvements migratoires dans les années à venir."

2. BODY-GENDROT, Sophie. **"Entrée interdite: la législation sur l'immigration en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis."** Revue française de science politique, 39, no 1, février 1989, pp. 50-74.

   "L'évolution récente de la législation sur l'immigration et la nationalité en France (1980-1986), au Royaume-Uni (1981 et 1988) et aux États-Unis (1986) est replacée dans une perspective historique pour éclairer les choix du législateur dans ces trois pays. L'analyse fait apparaître des convergences dans la définition des problèmes à traiter et dans la nature des solutions proposées dans un contexte de crise économique: "Clôture" des frontières ou désignation des immigrants "acceptables" et redéfinition des modalités de leur intégration. Des spécificités importantes sont cependant dégagées, explicables en grande partie par la prise en compte d'une histoire - notamment coloniale - différente dans les trois pays étudiés."

3. DOWTY, Allan. **Closed borders: The contemporary assault on freedom of movement**. New Haven: Yale University Press, 1987. 325 0 752 1987.

   Dans cet ouvrage, Alan Dowty démontre comment les divers pays ont modifié leur vision du droit à l'immigration et à l'émigration à travers le temps. Il prend parti pour une plus grande ouverture des frontières de façon à laisser le choix aux individus de vivre dans le pays de leur choix.

4. FREEMAN, Gary P. **"Migrant and the political economy of the welfare state."** Annals of the American Academy of Political and Social Science, no 485, May 1986, pp. 51-63.

   "Les coûts et les bénéfices économiques de l'immigration ont connu un revirement spectaculaire au cours des trois périodes migratoires depuis la seconde guerre mondiale: l'arrivée de jeunes hommes célibataires jusqu'en 1973-1974, la réunification des familles et l'installation permanente."

5. HEISLER, Martin D. **"Transnational migration as a small window on the diminished autonomy of the modern democratic state."** Annals of the American Academy of Political and Social Science, no 485, May 1986, pp. 153-166.

   "L'augmentation massive de la circulation des travailleurs en Europe dans les années 1960 et les années 1970 a profondément modifié les relations entre les pays exportateurs de main-d'oeuvre et les pays importateurs. La crise économique en Europe de l'Ouest et l'arrivée des familles des travailleurs immigrants ont augmenté le nombre de demandes de services sociaux pour les pays hôtes. Plusieurs contraintes sont apparues pour ces derniers: la politisation du débat sur l'immigration, les ententes avec les pays fournisseurs de main-d'oeuvre, les nombreuses violations des lois sur l'immigration, l'ouverture des économies nationales vers l'extérieur et les problèmes de sécurité."

6. **"Immigrés: partout, on verrouille."** Le Point, no 785, 11 octobre 1985, pp. 39-48.

   Les pays industrialisés, confrontés au problème de l'immigration, réagissent de façon de plus en plus restrictive. Les pays cités dans cet article sont: les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Hongrie, Hongkong, le Pakistan et la France.

7. JETTÉ-SOUCY, Nicole. **"Le problème de l'immigration."** L'Analyste, no 14, été 1986, pp. 34-38.

   "L'immigration place l'Occident en face de ses propres problèmes, mais amplifiés, voire monstrueux: chômage chronique, sécurité sociale astronomique, dénatalité, revendication intempestive des minorités, etc. Devant les effets hypertrophiés des erreurs qu'il a accumulées depuis plusieurs décennies, l'Occident panique et est tout près d'accuser l'étranger." (Extrait).

8. KHAN, Sadruddin Aga. **"Droit d'asile, droits de l'homme: ces réfugiés venus du Sud."** Le Monde diplomatique, no 404, nov. 1987, pp. 30-32.

   ... "l'Europe occidentale a vu le nombre des demandeurs d'asile doubler au cours des trois dernières années (100 000 en 1984, 200 000 en 1986). Mais au total, les 800 000 réfugiés qu'elle abrite ne représentent qu'une infime minorité de sa population. Le problème n'est donc pas d'ordre quantitatif. Il tient à l'origine des nouveaux réfugiés, dont plus des deux tiers viennent des pays du tiers-monde."

9. LIMAGNE, Joseph et Philippe Demenet. **"Réfugiés: l'Europe ferme ses portes."** La vie, no 2133, 17 juil. 1986, pp. 12-17.

   Restrictions de l'octroi du statut de réfugié: conditions vécues par les réfugiés.

10. MILLER, Mark J. **"Policy ad-hocracy: The paucity of coordinated perspectives and policies."** Annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. 485, May 1986, pp. 64-75.

    "Le problème de l'immigration en France, en République fédérale d'Allemagne et en Suisse est le résultat de politiques peu valorisées et mal implantées depuis 1945. L'expérience de chacun des trois pays est présentée individuellement."

11. MOULIER-BOUTANG, Yann et Jean-Pierre Garson. "**Les difficultés du contrôle de l'immigration clandestine.**" Problèmes économiques, no 1934, 1985, pp. 10-16.

"Les politiques migratoires tendant à réduire l'immigration clandestine en fermant plus efficacement les frontières paraissent témoigner, partout où elles ont été mises en oeuvre d'un sérieux handicap. Une diminution sensible des flux a certes été obtenue à partir de 1974 en ce qui concerne les flux d'actifs: on peut se demander toutefois si la contraction sévère du marché de l'emploi n'aurait pas conduit à des résultats allant dans le même sens aux délais d'ajustement près. Mais lorsqu'il s'est agi de tarir durablement les flux migratoires, les résultats ont été beaucoup plus hasardeux, traduisant ainsi une baisse de rendement des mesures adoptées." (Extrait).

12. OLIVIER, Gérard. "**La cassure immigrée.**" Valeurs actuelles, 14 septembre 1987, pp. 42-43.

"Une démographie anémique, une immigration non européenne vigoureuse: "L'Europe submergée" écrit Alfred Sauvy. Enjeu: la survie économique et culturelle."

13. PENNINX, Rinus. "**International migration in Western Europe since 1973: Developments, mechanisms and controls.**" International Migration Review, vol. 20, no 4, Winter 1986, pp. 951-972.

L'augmentation du chômage et la crise économique ont amené des changements importants au niveau de l'immigration dans les pays européens occidentaux. L'article fait le point sur la situation dans les diverses régions européennes et étudie les politiques d'immigration des divers pays.

14. "**Réfugiés: l'usure de la pitié.**" Le Point, no 827, 25 juillet 1988, pp. 59-66.

"Treize millions de réfugiés dans le monde. Devant eux, des portes s'ouvrent encore mais d'autres se referment: les pays d'accueil saturés mesurent leur charité. Afghans, Palestiniens, Africains, boat peo-

ple, Hongrois de Roumanie, Miskitos du Nicaragua, autant de drames humains dont "Le Point" témoigne."

15. ROGERS, Rosemarie. "**The Transnational nexus of migration.**" Annals of the American Academy of Political and Social Science, no 485, May 1986, pp. 34-50.

Cet article fait le point sur la situation des travailleurs étrangers en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Suède et en Suisse en ce qui concerne la naturalisation, les droits politiques et les ententes entre pays d'émigration et pays d'immigration.

16. VERHAEREN, Raphaël-Emmanuel. "**Politiques d'immigration en Europe.**" Problèmes politiques et sociaux, no 530, 1986. 40p.

"Ce dossier étudie les politiques suivies depuis la fin de la Seconde guerre mondiale à l'égard des travailleurs étrangers par les trois plus grands pays d'immigration de l'Europe occidentale - France, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni - auxquels sont adjoints la Suisse en raison de son taux élevé de population étrangère, et la Suède à cause des spécificités du "marché commun nordique du travail" ainsi que de sa législation particulièrement favorable aux migrants. L'ensemble est précédé d'un chapitre de synthèse faisant ressortir les points communs et les différences entre les politiques de ces cinq pays."

II - AUSTRALIE

17. BIRREL, R. "**A new era in Australian migration policy.**" International Migration Review, vol. 18, no 1, Spring 1984, pp. 65-84.

Depuis 1975, la priorité de la politique d'immigration australienne a été la réunification des familles. L'auteur fait l'historique des politiques d'immigration élaborées par les deux partis au pouvoir depuis 1975.

18. HYNDMAN, Patricia. **"Australian immigration law and procedures pertaining to the admission of refugees."** Revue de droit de McGill, vol. 33, no 4, Septembre 1988, pp. 716-755.

"L'Australie s'est peuplé par l'immigration. ...L'auteure débute par une discussion du rôle des conventions internationales dans le droit australien de l'immigration, en particulier celui de la définition de la notion de "réfugié". Elle analyse alors la principale loi consacrée à cette question, la Migration Act 1958. Après avoir décrit les différentes institutions administratives et procédures relatives aux réfugiés - le "DORS Committee", la demande du statut de réfugié et sa détermination, ainsi que les programmes spéciaux- l'auteure discute le pouvoir de révision relativement aux demandes à travers une étude de la jurisprudence australienne. Elle conclut que le droit australien de l'immigration est non seulement très discréditionnaire et sensible aux pressions politiques, mais qu'il est aussi relativement exempt de révision judiciaire."

19. LAMPUGNANI, Rosario. **"Postwar migration policies with particulars reference to Italian migration to Australia."** The Australian Journal of Politics and History, vol. 33, no 3, 1987, pp. 197-208.

L'immigration italienne en Australie après la Seconde guerre mondiale est le résultat de plusieurs facteurs: besoin de main-d'oeuvre agricole, conditions économiques plus favorables en Australie qu'en Italie.

20. NORTH, David S. **"Down under Amnesties: Background programs and comparative insights."** International Migration Review, vol. 18, no 3, Fall 1984, pp. 525-540.

Présentation des trois programmes d'amnistie pour les immigrants illégaux en Australie, en 1973, 1976 et 1980.

21. OZDOWSKI, Sev A. **"The law, immigration and human rights: Changing the Australian immigration control system."** International Migration Review, vol. 19, no 3, Fall 1985, pp. 535-554.

Jusqu'au début des années 1970, la politique d'immigration était le résultat d'un consensus national mais l'évolution de la société, le changement dans les conditions économiques et l'augmentation du multiculturalisme ont changé les règles du jeu. Les contrôles exercés sur l'immigration apparaissent maintenant comme des violations des droits de la personne tant au niveau des procédures d'admission des immigrants que des mesures prises à l'égard des immigrants illégaux.

22. PRICE, Charles. "**Immigration policies and refugees in Australia.**" International Migration Review, vol. 15, nos 1-2, Sring/Summer 1981, pp. 99-108.

Historique de la politique australienne concernant les réfugiés depuis le début du vingtième siècle. Description des mesures prises depuis le début des années 1970 à l'égard des réfugiés asiatiques.

23. PRICE, Charles A. "**Refugees and mass migration: Australia.**" International Migration Review, vol. 20, no 1, Spring 1986, pp. 81-86.

Brève présentation des politiques australiennes d'immigration et d'accueil des réfugiés depuis 1945 en tenant compte particulièrement de la diminution des restrictions raciales et de la baisse du nombre d'immigrants depuis le milieu des années 1970.

24. RHODES, Colbert. "**Amnesty for ilegal aliens: The Australian experience.**" Policy Studies Review, vol. 5, no 3, February 1986, pp. 566-581.

L'auteur décrit l'expérience australienne d'amnistie pour les immigrants illégaux. Il présente les facteurs politiques et économiques favorables à l'amnistie. Il fait état des difficultés rencontrées avec certaines communautés ethniques hostiles à l'autorité politique. Enfin il affirme que l'amnistie, loin de diminuer l'entrée d'immigrants illégaux la favorise puisque de nouveaux illégaux arrivent dans l'espoir d'une nouvelle amnistie.

III - BELGIQUE

25. BLAISE, Pierre et Vincent de Coorebyter. "**Immigration et culture (2); analyse sociologique.**" Courrier hebdomadaire, no 1187-1188, 1988. 82p.

"Cette seconde partie de l'étude des aspects culturels liés à l'immigration rend compte d'une recherche empirique menée auprès d'immigrés provenant des quatre nationalités les plus représentées dans la Communauté française: espagnole, italienne, marocaine et turque."

26. DE COOREBYTER, Vincent. "**Immigration et culture (1); Décor et concepts.**" Courrier hebdomadaire, no 1186, 1988. 48p.

Première partie d'une étude sur l'immigration d'origine espagnole, italienne, marocaine et turque en Belgique francophone. La présente étude porte spécifiquement sur la dimension culturelle de l'immigration (citoyenneté, religion, langue, coutumes, rapports entre cultures).

IV - CANADA

27. BROSSARD, Jacques et Yves de Montigny. "**L'immigration: ententes politiques et droit constitutionnel.**" La Revue juridique Thémis, vol. 19, no 3, 1985, pp. 305-323.

Examen des compétences respectives du Québec et du Canada en matière d'immigration et des ententes entre les deux paliers de gouvernements à ce sujet: Lang-Cloutier (1971), Andras-Bienvenue (1975) et Cullen-Couture (1978).

28. BRUNELLE, Christian. "**La primauté du droit: la situation des immigrants et des réfugiés en droit canadien au regard des Chartes et des textes internationaux.**" Cahiers de droit, vol. 28, no 3, sept. 1987, pp. 585-624.

"L'approche privilégiée sera celle des droits de la personne. Nous tenterons d'établir dans quelle mesure les immigrants et les réfugiés bénéficient des droits et libertés que les Chartes des droits de la personne garantissent. La deuxième partie de notre étude abordera la situation des immigrants et des réfugiés sous l'angle du droit international. Nous tenterons de démontrer dans quelle proportion le droit interne canadien et québécois est conforme aux normes internationales." (Extrait de l'introduction).

29. CADOTTE, François. **"Qui a peur des réfugiés?"** Mouvements, mars-avril 1987, pp. 16-19.

La définition de réfugié date de 1951 et ne correspond plus à la réalité actuelle. Le Canada a une politique de sélection des réfugiés qui répond plus à des critères économiques qu'à des préoccupations de protection.

30. COTLER, Irwin. **"The right to leave and to family reunification."** Cahiers de droit, vol. 28, no 3, sept. 1987, pp. 625-647.

"À partir d'un cas concret, celui d'Ida Nudel, l'auteur examine la portée de la liberté de circulation et du droit à la réunification des familles en URSS; il jette ensuite un regard critique sur le droit interne canadien et sur la situation des réfugiés dans ce dernier contexte."

31. CRÉPEAU, François. **"Catégories d'immigrants et "niveaux d'immigration" au Canada: une politique volontariste."** Revue européenne des migrations internationales, vol. 2, no 2, novembre 1986, pp. 145-164.

"La politique canadienne d'immigration est fondée sur un processus rigoureux de sélection des immigrants mais fait une place non négligeable au critère d'opportunité, les agents d'immigration disposant d'un large pouvoir. Les candidats à l'immigration sont évalués individuellement selon les catégories, familiales, humanitaire ou économique, et en fonction de critères divers: connaissance des langues, formation et expérience professionnelle... et plus largement l'"aptitude

à s'établir avec succès au Canada". Cela étant, le Gouvernement fixe annuellement, pour chaque catégorie, le nombre d'immigrants à accueillir." (Extrait).

32. D'AMOURS, Martine. "**Entrevue avec Mathilde Marchand; plaidoyer pour les réfugiés.**" Vie ouvrière, novembre 1987, pp. 6-9.

Situation des réfugiés à travers le monde et critique de la nouvelle législation canadienne concernant les réfugiés.

33. D'COSTA, Ronald. "**Recent immigrants slow down population aging.**" Perception, vol. 10, no 5, 1987, pp. 30-31.

Influence de l'immigration sur le vieillissement de la population.

34. DIRKS, Gerald. "**Recognizing refugees.**" Options politiques, vol. 8, no 8, octobre 1987, pp. 22-24.

Comment concilier l'accueil des réfugiés et le contrôle sur l'entrée des immigrants au Canada?

35. ESTABLE, Alna. "**Immigration policy and regulations.**" Documentation sur la recherche féministe, vol. 16, no 1, March 1987, p. 28.

Historique de la politique d'immigration du Canada, particulièrement en ce qui concerne l'aspect de la réunification des familles.

36. FALARDEAU-RAMSAY, Me Michelle. "**L'évolution récente du droit de l'immigration**" dans Développements récents en droit administratif. Les Éditions Yvon Blais Inc., 1987, pp. 203-223. 347.14026 C7141 1987 QL.

Cette "communication porte d'abord sur l'évolution du droit de l'immigration depuis la décision de la Cour suprême dans l'affaire Singh et présente des renseignements utiles portant sur certains aspects de la pratique et de la procédure tout en traitant de certaines

questions d'intérêt général dans le domaine du droit administratif."

37. FOOT, David K. **Vieillissement de la population et politique canadienne d'immigration: répercussions et recommandations**. Ottawa: Emploi et Imigration Canada, 1986. 26p. MP22-11/1-1987.

"La loi sur l'immigration prévoit qu'au moment de l'établissement des niveaux d'immigration, il faut tenir compte des besoins démographiques et de la situation du marché du travail. Il ressort de la répartition actuelle des immigrants par âge que près de la moitié de tous les immigrants au Canada rentrent dans les groupes d'âge qui comprennent la génération issue de la poussée démographique, c'est-à-dire les personnes de 20 à 39 ans. Ces dernières ont fait face à des conditions de plus en plus difficiles sur le marché du travail au cours des dernières années. Par conséquent, il est possible que la politique d'immigration actuelle intensifie les problèmes relatifs au vieillissement de la population du Canada où prédomine cette génération." (Extrait du résumé).

38. GOUBEAU, Dominique. **"Les réfugiés politiques au pays."** Justice, Avril 1986, pp. 14-18.

Description des critères établis par la loi canadienne de l'immigration le 1976 auxquels doivent répondre les demandeurs de statut de réfugié.

39. HATHAWAY, James C. **"Selective concern: an overview of refuge law in Canada."** Revue de droit de McGill, vol. 33, no 4, septembre 1988, pp. 676-715.
"Jusqu'au milieu du siècle, le Canada ne comptait aucune législation consacrée expressément à l'admission des réfugiés: les personnes déplacées et persécutées étaient sujettes au processus général d'admission qui était alors principalement destiné à promouvoir les intérêts économiques du pays. L'auteur décrit l'évolution du droit des réfugiés au Canada, puis évalue ce droit en rapport avec les obligations internationales et les préoccupations humanitaires du Canada."

40. JONES, Richard. **"Spécificités de l'immigration française au Canada au lendemain de la Deuxième guerre mondiale."** Revue Européenne des migrations internationales, vol. 2, no 2, novembre 1986, pp. 127-143.

"Pour des raisons politiques, Ottawa décida, en septembre 1948, de modifier les règlements de l'immigration et de mettre les Français sur un pied d'égalité avec les Britanniques et les Américains. Toutefois, la crainte de voir arriver de nombreux Français communistes ou collaborateurs conduisit le gouvernement fédéral à ériger d'autres barrières, celles-là inconnues du public, qui eurent pour résultat de limiter sensiblement le nombre de Français admis au Canada. Par ailleurs, le gouvernement Canadien continua de solliciter principalement l'immigration britannique et ne sembla pas accroître de façon substantielle les ressources humaines et financières, qu'il consacrait à l'immigration française." (Extrait).

41. JUTEAU, Danielle. **"L'état et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles."** Dans Minorités et État, Les Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 35-50. 323.11 M666 1986.

"... notre communication sur l'État et les immigrants portera sur le processus d'immigration ainsi que sur la situation actuelle des immigrants et des descendants d'immigrants. Il s'agira d'examiner la trajectoire allant de l'immigration à la formation des communautés culturelles, dans le cadre de la société canadienne."

42. KOLCON-LACH, Emilia. **"Immigration doors to Canada: Too narrow or too wide?"** Perception, vol. 11, no 1, 1987, pp. 8-9.

L'opinion publique canadienne tend à se montrer de plus en plus restrictive en ce qui concerne l'admission de nouveaux immigrants au pays et à confondre immigrant et réfugié.

43. KUBAT, Daniel. **"Le rôle de l'élément démographique dans la planification de l'immigration au Canada."** Cahiers

québécois de démographie, vol. 15, no 2, octobre 1986, pp. 253-264.

"La nouvelle orientation que prend le Canada en matière d'immigration consiste à augmenter le nombre d'immigrants indépendants qualifiés et instruits. Les immigrants qui pourraient faire preuve d'une fécondité élevée et qui envisagent leur avenir et celui de leurs enfants d'un oeil optimiste, resteront probablement inéligibles à l'admission au Canada."

44. MacDONALD, Flora. **"Le droit international de circulation: réfugiés, immigrants et émigrés."** Le Devoir, supplément, 13 décembre 1986, pp. 52-54.

Historique du rôle du Canada dans l'accueil des réfugiés et présentation sommaire des réformes proposées par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

45. MALAREK, Victor. **Haven's gate: Canada's immigration fiasco**, Toronto, Macmillan of Canada, 1987. 262p. 325.71 M237 1987.

Les thèmes abordés par ce livre sont les suivants: l'augmentation de l'immigration, l'attitude canadienne face aux réfugiés, le racisme au Canada, le débat démographique et les conséquences politiques et économiques de l'immigration.

46. PASSARIS, Constantine. **"The immigration cure."** Options politiques, vol. 10, no 5, juin 1989, pp. 28-30.

"Nous recevons de plus en plus d'immigrants professionnels, déjà formés et pleins d'enthousiasme, qui apportent souvent avec eux un capital considérable aussi bien que leur talent; en retour, nous leur offrons des chances inexistantes dans leur pays d'origine et une stabilité économique que beaucoup d'entre eux n'ont jamais connue. Cependant, souligne le professeur Passaris, pour tirer le meilleur parti de cette conjoncture, nous devons mettre au point des politiques d'immigration plus ingénieuses, à la fois au Canada où nous avons besoin de plus de cours de langue et d'adap-

tation culturelle, et à l'étranger où il faut renforcer le personnel de nos services d'immigration et mettre en oeuvre des procédures plus efficaces, pour répondre aux demandes d'immigration."

47. PENISSON, Bernard. **"Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980)."** Revue Européenne des migrations internationales, vol. 2, no 2, novembre 1986, pp. 111-125.

"En un siècle, 144 000 Français environ on émigré au Canada. Le mouvement faible jusque vers 1900, s'est amplifié jusqu'en 1914, effondré de 1915 à 1945, et a connu un essor sans précédent après la Seconde guerre mondiale. Jusqu'en 1914, les Français allaient surtout vers l'Ouest; depuis 1945, ils vont principalement dans le Québec. Le gouvernement n'a ni vraiment gêné ni vraiment encouragé l'arrivée des Français au Canada."

48. PÉPIN, Marcel G. **"Les réfugliés."** L'Action nationale, vol. 76, no 10, juin 1987, pp. 928-933.

Cet article "présente la nature du cadre juridique auquel a adhéré le Canada et qui permet, dans les règles actuelles, à une personne de requérir en sol canadien le statut de réfugié." Il fait ensuite "état de la situation des réfugiés dans le monde et des distinctions que beaucoup tentent d'établir entre réfugiés politiques et économiques. Finalement, il aborde les carences de la politique canadienne et les correctifs qui devraient être apportés."

49. PURVES, Grant. **L'immigration humanitaire et la politique canadienne de l'immigration.** Service de recherche. Bibliothèque du Parlement d'Ottawa, le 15 avril 1980. Revue le 11 mai 1987. 17p. YM32-1/80-10-1987F.

"La présente étude est axée sur le rapport étroit qui existe de longue date entre une préoccupation essentiellement humanitaire, l'accueil et l'établissement de ceux qui ne peuvent retourner dans leur mère patrie pour quelque raison que ce soit, et une considération foncièrement intéressée ou pragmatique, la politique de l'immigration. Indiscutablement, il doit y avoir un

rapport entre la politique à l'égard des réfugiés et la politique de l'immigration. Il s'agit toutefois de savoir jusqu'à quel point les critères de la politique de l'immigration devraient s'appliquer à la sélection à l'étranger des réfugiés qui souhaitent venir s'installer au Canada."

50. SEGAL, Braham. **"Restructuring Canada's refugee determination process: A look at bills C-55 and C-84."** Cahiers de droit, vol. 29, no 3, Sept. 1988, pp. 733-759.

"Les amendements que proposent les projets de loi C-55 et C-84 ne sont pas sans rapport avec ce qui s'est fait récemment dans d'autres pays industrialisés spécialement en Europe de l'Ouest, où de nombreux obstacles à l'entrée des réfugiés ont été dressés. Mais quand on sait que les réfugiés sont au Canada protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, il ne fait pas de doute que les nombreuses dispositions des projets de loi C-55 et C-84 qui semblent porter atteinte à des droits de la Charte vont faire l'objet de contestations judiciaires qui, il faut l'espérer, auront pour vertu de définir les obligations internationales du Canada à l'égard des réfugiés."

51. SZEWELLO, Allen et Karin Michnick. **"Refugee measures imperil Canada's humanitarian image."** Perception, vol. 10, no 5, 1987, pp. 32-34.

Les nouvelles mesures de contrôle prises par le Gouvernement fédéral mettent en péril la vie de nombreux réfugiés.

52. WHITAKER, Reginald. **Double standard: The secret history of Canadian immigration.** Toronto: Lester and Orpen Dennys, C1987. 348p. 325.71 W578 1987.

L'auteur décrit les contrôles de sécurité qui s'appliquent, depuis la fin des années 1940, à l'admission des candidats à l'immigration au Canada.

53. YOUNG, Margaret. **La reconnaissance au Canada du statut de réfugié au sens de la Convention.** Service de recher-

che. Bibliothèque du Parlement. Ottawa, le 23 octobre 1986. Revu le 15 mai 1987. 14p. YM31-1/86-26-1987F.

"Le processus de reconnaissance du statut de réfugié au sens de la Convention, tel qu'il est énoncé dans la Loi sur l'immigration, sert à déterminer si les personnes qui revendiquent ce statut y ont effectivement droit et peuvent bénéficier de la protection accordée aux réfugiés au sens de la Convention. Au cours des six dernières années, on a constaté que ce processus était inadéquat, tant du point de vue juridique, pour protéger intégralement les droits des revendications légitimes, que du point de vue pratique, pour écarter les revendications non fondées et pour que les décisions soient rendues rapidement."

54. ZYBERBERG, Jacques. **"Faut-il noyer les réfugiés?"** Études internationales, vol. XVIII, no 4, décembre 1987, pp. 801-810.

Critique des projets de loi C-55 et C-84 visant à augmenter les mesures de contrôle et à diminuer le nombre de réfugiés admis au Canada.

V - ÉTATS-UNIS

55. BOSWELL, Richard A. **"The immigration reform amendments of 1986: Reform or rehash?"** Journal of Legislation, vol. 14, no 1, 1987, pp. 23-40.

Évolution de la loi américaine sur l'immigration, depuis 1952. Description des changements apportés par les amendements de 1986. Recommandations pour l'avenir.

56. CARENS, Joseph H. **"Who belongs? Theoretical and legal questions about birthright citizenship in the United States."** University of Toronto Law Journal, vol. XXXVII, no 4, Fall 1987, pp. 413-443.

Compte rendu critique de l'ouvrage de Peter H. Shuck et Rogers M. Smith: Citizen without consent: Illegal aliens in the american policy. La question posée par

cet article est la suivante: La naissance dans un pays constitue-t-elle une condition suffisante pour en acquérir la nationalité?

57. CHISWICK, Barry R. "**Illegal immigration and immigration control.**" Journal of Economic Perspectives, vol. 2, no 3, Summer 1988, pp. 101-115.

"La première partie de cet article est constituée par une analyse économique de l'apport des immigrants illégaux au marché du travail américain. Ensuite, on procède à une analyse des points les plus importants de "The Immigration Reform and Control Act (IRCA)". En conclusion, l'on prédit l'insuccès de la réforme à cause de son ignorance des réalités économiques."

58. CHISWICK, Barry R. "**Legal aliens; toward a positive immigration policy.**" Regulation, no 1, 1988, pp. 17-22.

Les États-Unis acceptent des immigrants pour des raisons humanitaires et pour des raisons économiques. Des raisons humanitaires s'appliquent dans le cas de réfugiés politiques ainsi que pour faciliter la réunification des familles. Un des objectifs de l'immigration est de promouvoir la croissance économique en comblant les besoins de main-d'oeuvre dans des domaines particuliers.

59. COHODAS, Nadine. "**Congress re-examining. Immigration priorities.**" Congressional Quarterly: Weekly Report, February 13, 1988, pp. 299-303.

Discussion sur une réforme éventuelle des critères pour l'admission des immigrants aux États-Unis.

60. COHODAS, Nadine. "**Immigration "Gamble" seems to be paying off.**" Congressional Quarterly, vol. 45, no 44, 1987, pp. 1-2.

Bilan de la première année d'application de la loi américaine sur l'immigration. Les trois aspects suivants sont examinés: le contrôle des travailleurs, la

réunification des familles, les mesures particulières pour les travailleurs agricoles.

61. COHODAS, Nadine. **"Longer amnesty in doubt despite house OK."** Congressional Quarterly: Weekly Report, vol. 46, no 17, pp. 1079-1080.

Discussions sur la pertinence de prolonger la durée de l'amnistie pour les immigrants illégaux aux États-Unis.

62. CORYELL, Schofield. **"L'immigration aux États-Unis; une loi qui ne règle rien."** Le Monde diplomatique, janvier 1988, p. 32.

"L'Immigration Reform and Control Act votée par le Congrès en novembre 1986 est entrée en vigueur le 5 mai 1987. Le but de cette législation est de stopper les arrivées clandestines et de régulariser la situation d'un certain nombre d'immigrés établis dans le pays depuis au moins cinq ans."

63. DINAND, Jean-Michel. **"Les migrations clandestines vers les États-Unis."** Problèmes économiques, no 2089, 7 sept. 1988, pp. 29-32.

Résumé d'un article paru dans le numéro de mars-avril 1988 de Dossier migrations sur les principaux aspects de la loi américaine portant réforme de l'immigration et sur les liens entre migration légale et migration clandestine.

64. DINAND, Jean-Michel. **"Les travailleurs sans papiers aux États-Unis.** Problèmes économiques, no 1968, 1986, pp. 17-25.

"Action vouée à l'échec, mais néanmoins entreprise, la réforme de la loi sur l'immigration aux États-Unis correspond à une réaffirmation symbolique par l'État-nation de son droit souverain de réglementation de l'entrée et du séjour des étrangers. Cette réforme correspond également à une volonté d'assainir une situation après en avoir appréhendé tous les aspects."

65. FRANCIS, Samuel T. **"Illegal immigration: A threat to US security."** Conflict Studies (192), oct. 1986, pp. 1-27.

L'augmentation de l'immigration illégale aux États-Unis, depuis le début des années 1970, entraîne de nombreux problèmes reliés à la sécurité: terrorisme, crime organisé. Le contrôle des frontières doit être plus structuré pour empêcher l'entrée de criminels aux États-Unis.

66. LEGOMSKY, Stephen H. **Immigration and the judiciary; law and politics in Britain and America**. Clarendon Press. March 1987. 384p. 347.30282 L516 1987.

"Ce volume s'intéresse au rôle des tribunaux de ces deux pays dans le processus de l'immigration. L'auteur émet l'hypothèse que les tribunaux se sont éloignés des principes de respect de l'intérêt du public qui les animent généralement lorsqu'ils se trouvent confrontés à des causes qui concernent l'immigration."

67. **"Major provisions of the immigration Bill"** (Les principales dispositions de la loi sur l'immigration). Congressional Quarterly: Weekly Report. Washington, 18 oct. 1986, pp. 2597-2598. Traduit de l'anglais par La Documentation française in Problèmes politiques et sociaux, no 577, pp. 43-48.

"La loi sur l'immigration contient des changements majeurs dans la législation concernant les étrangers. Parmi les dispositions essentielles, on trouve des sanctions contre les employeurs qui embauchent des clandestins en toute connaissance de cause, une amnistie en faveur des clandestins entrés aux États-Unis avant 1982 et une subvention de quatre milliards de dollars pour aider les États à supporter le coût de la légalisation de la situation des étrangers. Elle prévoit également un programme spécial qui assure aux entreprises agricoles une main-d'oeuvre suffisante pour faire les récoltes." (Extrait).

68. MARTZ, Larry et al. **"Slamming the golden door."** Newsweek, May 9, 1988, pp. 18-19.

La fin de la période d'amnistie pour les immigrants illégaux entraîne une reprise des mesures de contrôle des frontières ainsi que la surveillance des employeurs qui doivent s'assurer du droit de leurs employés de travailler aux États-Unis.

69. MAZZOLI, Romano L. "**Immigration reform: The path to passage and beyond.**" Journal of Legislation, vol. 14, no 1, 1987, pp. 41-52.

Historique de la réforme de la loi américaine sur l'immigration. Description des principaux aspects de cette loi et de leurs modalités d'application.

70. MONTWIELER, Nancy Humel. **The Immigration reform law of 1986.** Washington, D.C.: Bureau of National Affairs Inc., 1987. XIII. 557p. 347.30282 M814 1987.

La réforme de la loi américaine de l'immigration en 1986 constitue le changement le plus important, des vingt dernières années, apporté à la législation concernant le travail. En effet, tout travailleur, qu'il soit citoyen américain ou immigrant reçu, doit prouver son droit à travailler aux États-Unis et les employeurs qui négligent d'exiger cette preuve d'admissibilité au travail s'exposent à des sanctions civiles et, parfois, à des poursuites pénales.

71. MOUHOUD, E.M. et S. Beaud. "**La nouvelle législation américaine sur l'immigration clandestine: contrôle, régularisation et citoyenneté.**" La note de l'IRES, no 12, 2e trimestre 1987, pp. 56-66.

Présentation de la loi américaine sur l'immigration de 1986. Cette loi comporte trois volets principaux: régularisation de la situation des immigrants clandestins arrivés aux États-Unis avant le 1er janvier 1982, l'interdiction de l'embauche de travailleurs clandestins et le statut particulier des travailleurs agricoles.

72. PENA, Frederico. "**The challenge of immigration**" (Le défi de l'immigration). USA Today, New York, janvier 1987,

pp. 61-62 (extraits). Traduit de l'anglais par La Documentation française in Problèmes politiques et sociaux, no 577, pp. 39-43.

"Pour relever le défi de l'immigration, il faut commencer par reconnaître que les causes de la poussée d'immigration sont avant tout économiques. Les disparités entre les États-Unis et les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale sont énormes." (Extrait).

73. PETETIN, D. **"La lutte contre l'immigration clandestine aux États-Unis et la police des frontières ("Borden Patrol")."** Administration, 1986, no 134, pp. 104-110.

"Les différents services chargés de lutter contre l'immigration clandestine; procédures légales, moyens matériels et fichiers."

74. PRATT, Suzanne L. **"Give me your tired, your poor, your illegal masses; young lawyers help the new refugees."** Barrister, Summer 1987, pp. 5-7, 39-41.

Fondé en 1978, aux États-Unis, le Lawyers Committees for Human Rights, est formé d'avocats qui fournissent gratuitement leurs services aux revendicateurs de statut de réfugié.

75. REYNOLDS, Clark W. et Robert K. McCleery. **"The Political economy of immigration law: Impact of Simpson-Rodino on the United-States and Mexico."** Journal of Economic Perspectives, vol. 2, no 3, Summer 1988, pp. 117-131.

Cet article traite des implications de la nouvelle loi de l'immigration américaine sur l'économie des États-Unis et sur celle du Mexique.

76. SKRENTNY, Roger. **"Immigration reform - What cost to business?"** Personnel Journal, October 1987, pp. 53-63.

Depuis le 1er juin 1987, the Immigration Reform and Control Act (IRCA) oblige les employeurs américains à s'assurer que les gens qu'ils ont embauchés depuis le 6 novembre 1986 ont le droit de travailler aux États-

Unis. L'article fait le point sur les difficultés que rencontrent les employeurs pour se conformer au règlement et sur les sanctions qui y sont prévues.

77. SLOAN, Irving J. **Law of immigration and entry to the United-States of America.** Revised fourth edition. New York: Oceana Publications Inc., 1987. 145p. 340.0973 L496 5.

Historique de la législation américaine sur l'immigration et présentation de la loi de 1986.

VI - FRANCE

78. ALIA, Josette. "**Immigration: la porte claque.**" Le Nouvel Observateur, no 1127, 13 juin 1986, pp. 23-24.

"La nouvelle politique d'immigration en France: les mesures prévues confirment les pires appréhensions."

79. BONJEAN, Claude. "**Immigration clandestine et travail au noir: le vrai lien.**" Le Point, no 771, 29 juin 1987, pp. 50-52.

L'immigration clandestine, en France, est favorisée par la possibilité de trouver assez facilement du travail au noir.

80. BRAUDEL, François. "**Cent ans d'immigration.**" L'Express, no 1844, 14 nov. 1986, pp. 74-81.

"Opinion de l'historien Fernand Braudel, extraite de son ouvrage: L'identité de la France."

81. CHALIVEAU, Claude. "**Immigration: l'Église parle.**" Panorama, no 200, janv. 1986, pp. 17-18.

"Présentation de la déclaration sur l'immigration que l'épiscopat français a signée conjointement avec les instances protestantes, orthodoxes, juives, musulmanes et les fran-maçons."

82. Commissariat du Plan: Rapport du groupe de travail immigration. **Immigrations: le devoir d'insertion**, vol. 1: analyses et annexes; vol. 2: synthèse. La Documentation française, 1988. 620, 87. 361.610944 F815 1988.

"Malgré de nombreux travaux sur le sujet, la dernière synthèse d'origine publique sur l'immigration remonte à plus de dix ans. ...Verser au débat public les éléments d'information disponibles, restituer les évolutions à l'oeuvre dans la société française et, à partir de ce constat, proposer des orientations pour une politique active d'insertion, tel est l'objectif de cet ouvrage.

83. COSTA-LASCOUX, Jacqueline. "**Droits des immigrés, droits de l'homme et politiques de l'immigration.**" Regards sur l'actualité, no 113, 1985, pp. 20-33.

"Évolution depuis 1970 et limitations apportées à la reconnaissance des droits des immigrés en France: avancées enregistrées, notamment depuis 1981, en matière d'égalité des droits avec les nationaux dans le domaine des droits individuels et collectifs et révisions depuis la mise en oeuvre en 1984, des nouvelles orientations de la politique de l'immigration."

84. COSTA-LASCOUX, Jacqueline. "**Nationaux seulement ou vraiment citoyens?**" Projet, no 204, mars-avril 1987, pp. 45-57.

"En un temps où les revendications d'identité collective s'affirment bruyamment, la notion de nationalité se trouve de plus en plus liée à celle "d'identité française". On en vient à estimer que l'important est de savoir dans quelles conditions le label national peut être conféré à quelqu'un. Tout ce qui concerne l'exercice de la citoyenneté passe à l'arrière-plan. L'immigré n'est plus que celui auquel on octroie la nationalité ou qui en est exclu. Or, la nationalité est loin de garantir l'égalité, la reconnaissance sociale." (Extrait du texte de présentation).

85. DINAND, Jean-Michel. **"La politique française en matière d'immigration clandestine: 1981-1986."** Revue française des affaires sociales, no 1, 1986, pp. 1-17.

"Comment, après la régularisation des clandestins en 1981, a été envisagée la politique de lutte contre l'immigration clandestine: contrôle des frontières, contrôle de la situation des étrangers présents sur le territoire, lutte contre l'emploi clandestin, coopération internationale."

86. **Être français aujourd'hui et demain.** Rapport de la Commission de la nationalité présenté par M. Marceau Long, président au Premier ministre. **Tome I:** Les auditions publiques. **Tome II:** Conclusions et propositions de la Commission de la nationalité. La Documentation française, 1988. 768. 272p. 323.60944 F815 1988.

"Les 1200 pages du rapport de la Commission de la nationalité se présentent comme le film des travaux de la commission: mise à jour des principales données sociales et juridiques, auditions publiques, analyses et propositions. Ses conclusions associent en permanence la recherche d'une meilleure intégration des étrangers et l'affirmation d'une identité française forte."

87. FRANCE. Ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale. **1981-1986: une nouvelle politique de l'immigration.** Paris: La Documentation française, 1986. 119p.

"Dossier recensant les données démographiques, économiques et sociales de l'immigration et dressant le bilan de la politique menée par le gouvernement pendant la législature 1981-1986."

88. GEORGE, Pierre. **"Les étrangers en France: étude géographique."** Annales de géographie, no 529, mai-juin 1986, pp. 273-300.

"L'histoire de l'immigration en France au XXe siècle, lieux d'origine des immigrants; leur répartition géo-

graphique à l'échelle du pays et à l'intérieur des grandes villes."

89. HOLLIFIELD, James F. **"Immigration policy in France and Germany: Outputs versus outcomes."** Annals of the American Academy of Political and Social Science, no 485, May 1986, pp. 113-128.

L'article traite de l'échec de la France et de l'Allemagne de l'Ouest dans leurs tentatives pour réduire l'immigration à partir de 1973. Les raisons de cet échec sont: l'impact des groupes de pression, l'opinion publique et les politiques d'immigration établies sans tenir compte des besoins en main-d'oeuvre étrangère.

90. HOURDIN, Georges. **"Les réfugiés politiques en France."** Croissance des jeunes nations, no 262, juin 1984, p. 31.

Présentation succinte de la situation des réfugiés en France.

91. JAZOULI, Adil, Jean-Louis Schlegel et Andrée Chazalette. **"La France avec les immigrés."** Projet, no 199, mai-juin 1986, pp. 23-74.

Dossier constitué d'une série d'articles qui abordent plusieurs thèmes liés à l'immigration en France: les maghrébins de France objets et sujets du politique, l'immigration interroge notre identité nationale, l'habitat des immigrés, à l'école, avec les enfants de l'immigration, la vie culturelle et associative des immigrés, la naissance des minorités ethniques.

92. KEPEL, Gilles. **"La France, banlieu de l'Islam."** Le Nouvel Observateur, 9-15 octobre 1987, pp. 36-42.

Extrait du livre de Gilles Kepel intitulé: Les banlieues de l'Islam. Ce livre analyse les modifications apportées dans la société française par l'arrivée de nombreux musulmans depuis 1970.

93. KRULIC, Joseph et Groupe en migration du Cercle Pierre Mendès France. **"Repenser l'intégration des immigrés."** Projet, mars-avril 1988, pp. 58-73.

"Le débat sur l'immigration en France se déplace. Récemment encore, mal dégagé des polémiques entre gauche et droite attisées par le Front national, il portait essentiellement sur les dosages à opérer entre les mesures de police des étrangers, de lutte contre l'immigration clandestine et d'insertion des immigrés installés dans notre pays. Ces préoccupations demeurent, mais aujourd'hui la grande majorité des Français, à la suite notamment du travail de la Commission pour la réforme du code de la nationalité, se rendent compte que la grande question est celle de l'intégration des populations issues de l'immigration."

94. LE MOIGNE, Guy. **L'immigration en France.** Les Presses universitaires de France (Que sais-je? 2341). 1986. 127p.

"Ce livre n'a d'autre ambition que de répondre sans parti pris, aux questions les plus fréquemment posées: Qui sont les immigrés? Combien sont-ils? Quel est leur statut? Quelle politique est mise en oeuvre à leur égard?"

95. LIMAGNE, Joseph et Marie-Christine Jeanniot. **"Il ne fait pas bon être immigré."** La Vie, no 2127, 5 juin 1986, pp. 18-19.

"Critique du projet de loi sur l'admission et le séjour des étrangers proposé en France en 1986."

96. LOCHAK, Danièle. **"Code de la nationalité: la logique de l'exclusion."** Les temps modernes, 42 (490), mai 87, pp. 54-104.

"Maîtriser les flux migratoires: énoncé pour la première fois à la fin des années soixante, réaffirmé avec une vigueur accrue après 1973, cet objectif est resté depuis lors le mot d'ordre de tous les gouvernements qui se sont succédés en France, justifiant, à mesure que la situation économique se dégradait et que le

chômage s'étendait, un contrôle de plus en plus sévère sur la population immigrée. Mot d'ordre dont le bien-fondé paraît si évident que nul ne s'est aventuré à le contester: sur ce point, le consensus de l'ensemble de la classe politique, toutes tendances confondues, n'a jamais été pris en défaut." (Extrait).

97. NGUYEN VAN YEN, Christian. **Droit de l'immigration**. Presses universitaires de France, 1986. 352p.

"La première partie présente les origines et les sources du droit français de l'immigration. La deuxième partie traite du droit au séjour, c'est-à-dire des règles et procédures qui permettent ou interdisent aux étrangers d'être admis en France ou de s'y établir. La troisième partie expose les droits dérivés du séjour, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les immigrés installés en France sont admis à jouir des droits reconnus aux Français. La quatrième partie présente les modalités selon lesquelles les immigrés et leur famille peuvent acquérir ou se voir attribuer la nationalité française et perdre ainsi leur condition d'étrangers sinon d'immigrés. Il s'agit là du droit de la nationalité."

98. NOIRIEL, G. **"L'immigration en France; une histoire en friche."** Annales ESC, juillet-août 1986, no 4, pp. 751-769.

"Avec les États-Unis et le Canada, la France est le pays industrialisé dont la population doit le plus à l'immigration. Mais aussi surprenant que cela puisse paraître dans un pays où la recherche historique tient la place que l'on sait, le sujet n'a guère intéressé les historiens jusqu'à ces dernières années." (Extrait).

99. NOIRIEL, Gérard. **"Immigration et traditions politiques."** Pouvoirs, 42, 1987, pp. 83-91.

"L'objectif de cette étude est de montrer qu'en ce qui concerne le monde ouvrier tout au moins, l'immigration est un facteur de première importance pour comprendre

l'histoire des traditions politiques en France au XXe siècle."

100. PAUTARD, André, Jacqueline Remy et Florent Leclercq. "**Immigrés: qui deviendra français.**" L'Express, no 1842, 31 oct. 1986, pp. 11-15.

"Débat sur le projet de réforme du Code de la nationalité touchant particulièrement la naturalisation automatique des enfants d'immigrés en France: quelques points de vue."

101. QUINSAT, Thierry. "**Les réfugiés: des immigrés pas comme les autres.**" Croissance des jeunes nations, no 263, juillet-août 1984, pp. 19-26.

Présentation des organismes français qui s'occupent de réfugiés: l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides, France - Terre d'asile, la Cimade, le Service social d'aide aux émigrants et le Secours catholique.

102. REVEL, Jean-François. "**Immigration: le parler vrai.**" Le Point, no 823, 27 juin 1988, pp. 65-67.

Compte rendu du livre "La question immigrée dans la France d'aujourd'hui" de Jacques Voisard et Christine Ducastelle qui fait le bilan de l'immigration et de l'intégration des immigrés en France.

103. RICHER, Laurent. **Le droit de l'immigration.** Presses universitaires de France (Que sais-je? 2303), 1986. 125p.

"L'évolution du droit de l'immigration est largement dominée par l'influence des besoins économiques. Le droit de l'immigration se rattache en cela au droit économique. Mais, parallèlement et de manière continue, s'est affirmée l'exigence de prise en considération des droits de l'homme."

104. ROYO, Martine. "**Paris, capitale du tiers monde.**" L'Économiste, no 629, 5 février 1988, pp. 54-57.

"Faire le partage, parmi tous ces Parisiens d'adoption, entre réfugiés politiques et transfuges économiques n'est pas simple. L'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) en sait quelque chose, qui doit démêler le vrai du faux pour chaque demande d'asile politique: il en a reçu 27 000 en 1987." (Extrait).

105. TRIBALAT, Michèle. **"Chronique de l'immigration: immigration en 1986."** Population, 43e année, no 1, janvier-février 1988, pp. 181-205.

Portrait de l'immigration en France durant l'année 1986, estimation de la population étrangère au 1er janvier 1986 et de la fécondité des femmes étrangères de 1982 à 1985.

106. WEYDERT, Jean. **"Acquérir la nationalité française."** Études, T. 364, avril 1986, pp. 453-463.

"Dans le cadre actuel des débats sur l'immigration, plusieurs formations politiques ont envisagé de restreindre l'accès à la nationalité française. Elles y voient des mesures pour protéger l'identité nationale contre l'afflux des étrangers. Sont particulièrement visées, les populations d'origine non européenne, surtout celles de religion musulmane." (Extrait).

107. WEYDERT, Jean et Jean-Louis Schiegel. **"Immigrés: la France en retard d'un débat."** Projet, no 190, déc. 1984, pp. 1092-1097.

Bilan de la politique française d'immigration depuis 1970.

108. WEYDERT, Jean. **"Mériter d'être français?"** Projet, no 202, janvier-février 1987, pp. 2-6.

Présentation des deux modifications principales prévues au projet de réforme du Code de la nationalité: Obligation pour les jeunes nés en France de parents étrangers de déclarer par écrit leur intention d'obtenir la nationalité française et augmentation des délais d'ob-

tention de la citoyenneté française pour les conjoints étrangers.

109. WEYDERT, Jean. "**La nouvelle loi sur l'immigration.**" Projet, no 201, sept.-oct. 1986, pp. 177-181.

Présentation des principales modifications présentées dans le projet de loi sur la réforme de l'immigration: Les conditions d'entrée en France, l'octroi de la carte de résident, la reconduite à la frontière et l'expulsion.

VII - GRANDE-BRETAGNE

110. COUPER, Kristin and Ulysses Santamaria. "**An elusive concept: the changing definition of illegal immigrant in the practice of immigration control in the United Kingdom.**" International Migration Review, vol. 18, no 3, Fall 1984, pp. 437-454.

L'article traite de l'évolution de la loi britannique sur l'immigration, des contrôles exercés sur les immigrants ainsi que des problèmes administratifs et relatifs aux droits de la personne qui sont en cause.

111. CURTIS, Reginald W. "**The impact of the Treaty of Rome upon certain aspects of the United Kingdom's immigration law.**" Journal of International Law, vol. 18, no 3, 1986, pp. 443-483.

Étude de la législation qui s'applique de façon différente aux travailleurs étrangers selon qu'ils viennent de pays de la Communauté économique européenne ou d'autres pays.

112. "**Immigration Bill.**" Survey of Current Affairs, vol. 17, no 12, December 1987, pp. 395-396.

Résumé des modifications apportées à la loi anglaise de 1971 sur l'immigration visant à augmenter les mesures de contrôle concernant l'entrée en Grande-Bretagne de ressortissants étrangers.

113. LEGOMSKY, Stephen H. **Immigration and the judiciary; law and politics in Britain and America**. Clarendon Press, March 1987. 384p. 347.30282 L516 1987.

"Ce volume s'intéresse au rôle des tribunaux de ces deux pays dans le processus de l'immigration. L'auteur émet l'hypothèse que les tribunaux se sont éloignés des principes de respect de l'intérêt du public qui les animent généralement lorsqu'ils se trouvent confrontés à des causes qui concernent l'immigration."

114. WEYDERT, Jean. "**Immigrés du Commonwealth au Royaume-Uni.**" Projet, no 199, mai-juin 1986, pp. 91-94.

"Depuis 1948, la législation concernant les immigrés du Commonwealth n'a cessé d'évoluer dans un sens restrictif." L'article décrit l'évolution de la loi sur la nationalité britannique entre 1948 et 1981.

VIII - QUÉBEC

115. ANCTIL, Pierre. "**Des groupes ethniques aux communautés culturelles.**" L'Action nationale, 79, no 2, février 1989, pp. 140-157.

"Le Québec francophone a mis beaucoup de temps à comprendre qu'il faut cultiver les nouveaux venus, les entourer de préventions, leur montrer la voie, surtout dans ce contexte linguistique si particulier que nous représentons en Amérique du Nord. Ce travail patient d'accueil et d'intégration doit prendre la forme de structures gouvernementales et publiques adaptées, mais il doit aussi être senti par l'immigrant sur une base personnelle, dans le contact par exemple avec les voisins et les compagnons de travail. Il nous reste encore à avoir la patience et le goût de communiquer en français avec eux qui n'ont jamais entendu cette langue et pour qui l'apprentissage requiert des mesures pédagogiques appropriées." (Extrait).

116. ANCTIL, Pierre. "**Enjeux et problématiques de l'immigration au Québec.**" L'Action nationale, vol. LXXVIII, numéro 6, juin 1988, pp. 446-457.

Évolution de la politique d'immigration dans les dernières vingt années, rôle et besoins particuliers du Québec en matière d'immigration.

117. Assemblée nationale. Commission permanente de la culture. **Consultations particulières sur le niveau d'immigration pour les années 1988 et 1989.** 11, 12, 13 août 1987. CC1231-CC1404.

Points de vue de plusieurs organismes sur le niveau d'immigration pour les années 1988 et 1989: Conseil du patronat du Québec, Commission des écoles catholiques de Montréal, Alliance des professeurs et professeures de Montréal, Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés, Congrès juif canadien, Mouvement Québec français, Maison internationale de Québec, Centre justice et foi, Société québécoise de solidarité internationale, Centrale de l'enseignement du Québec, Comité d'accueil aux Néo-Canadiens de Trois-Rivières, Congrès hellénique du Québec, Alliance Québec, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Confédération des syndicats nationaux.

118. BAUM, Gregory. **"Réfugié: une vocation."** Relations, no 532, juillet-août 1987, pp. 181-182.

Réflexion sur le statut de réfugié. Le réfugié peut-il devenir un agent de changement dans son pays d'adoption?

119. BEAUDRY, Albert. **"Il faut tellement travailler."** Relations, no 532, juillet-août 1987, pp. 171-172.

Portraits de femmes immigrantes établies au Québec. Description de leurs conditions de vie difficiles.

120. BOLDUC, Denis et Pierre Fortin. **L'opinion en matière d'immigration: une analyse polytomique ordinale.** Groupe de recherche en politique économique. Cahier 8807. Université Laval. Avril 1988. 75p. 325.7140723 B687 1988.

"Une analyse polytomique ordinale des données d'un sondage récent sur l'opinion des Québécois en matière d'immigration révèle que, quelle que soit leur langue d'usage, les Québécois ne reconnaissent pas d'emblée l'apport des immigrants à l'économie et à l'emploi." (Extrait).

121. BOURQUE, Jean-Louis. **"Pour une véritable politique québécoise en matière d'immigration."** L'Action nationale, vol. 76, no 7, mars 1987, pp. 585-594.

"Définir nos critères d'admission à l'immigration et prévoir des mesures pour l'intégration des néo-québécois à l'avenir du Québec, n'est-ce pas en quelque sorte nous réserver le droit légitime d'octroyer la citoyenneté québécoise?" (Extrait).

122. BOUTHILIER, Guy. **"Le français doit être la clé du Québec."** L'Action nationale, vol. LXXVIII, no 2, octobre 1987, pp. 113-121.

Mémoire du Mouvement Québec Français présenté le 11 août 1987, à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale qui siégeait sur le niveau d'immigration au Québec en 1988 et 1989.

123. BRUNELLE, Christian. **"La primauté du droit: la situation des immigrants et des réfugiés en droit canadien au regard des Chartes et des textes internationaux."** Cahiers de droit, vol. 28, no 3, sept. 1987, pp. 585-624.

En première partie, l'auteur analyse la situation des réfugiés et des immigrants en fonction des Chartes des droits de la personne. En deuxième partie, il aborde la situation des immigrants et des réfugiés sous l'angle du droit international.

124. CALDWELL, Gary. **"Immigration et la nécessité d'une culture publique commune."** L'Action nationale, vol. LXXVIII, no 8, oct. 1988, pp. 705-711.

"...les membres de la société hôte et les immigrants ne pourront pas s'accepter, surtout si ces derniers sont nombreux et visibles, s'il n'existe pas de "règles du jeu" connues et applicables à tout le monde... nonobstant les différences ethnoculturelles. L'emprise des règles du jeu permet l'intégration d'un plus grand nombre d'immigrants tout en ne heurtant pas la segmentation - géographique, sociale et économique - ethnique qui fait partie du processus d'insertion de l'immigration à Montréal."

125. CLAVEAU, Jean-Charles. **"Le Québec et l'immigration."** Vol. LXXXVI, no 7, 1987, pp. 595-599.

Critique de la politique canadienne d'immigration qui, selon l'auteur, favorise l'intégration des immigrants à la Communauté anglophone au détriment de la communauté francophone.

126. **"Un défi majeur pour la société québécoise: l'intégration des immigrants."** Bulletin d'information de l'Institut québécois de recherche sur la culture, no 5, hiver 1988, pp. 6-7.

"Fernand Harvey, chercheur et responsable de chantier à l'Institut, nous livre ses observations et ses réflexions suggérées par la situation actuelle de l'immigration et les défis qu'elle pose à la société québécoise."

127. GAUTHIER, Denis. **"L'immigration, c'est aussi l'apport d'argent neuf."** MBA, octobre 1987, p. 3.

L'apport des immigrants investisseurs à l'économie québécoise.

128. GENDRON, Gilbert. **"Natalité et immigration: vrai problème et fausse solution."** L'Analyste, no 19, automne 1987, pp. 6-10.

Essayer de régler le problème de la dénatalité des Québécois par l'immigration ne peut mener à moyen terme

qu'à l'assimilation des Québécois d'origine française par les nouveau arrivants.

129. GUÉRIN, Daniel. **"L'immigration au Québec."** Revue Notre-Dame, Février 1988, pp. 1-13.

"La société francophone du Québec ne réussit pas, ou si peu, à intégrer ses immigrants. Il s'ensuit un déséquilibre et une frustration qui pourraient engendrer des passions." (Extrait).

130. HALPERN, Sylvie. **"Québécois demandés."** L'Actualité, vol. 12, no 2, fév. 1987, pp. 94-99.

"Les politiques canadienne et québécoise en matière d'immigration."

131. HANSENNE, Marie-Claude. **"Eux: l'immigration et les communautés culturelles du Québec."** Le 30, vol. 11, no 10, 1987, pp. 10-12.

Historique de l'immigration au Québec de la fin du 19e siècle à nos jours.

132. HARVEY, Julien. **"L'accueil des immigrants et des réfugiés."** L'Action nationale, 79, no 2, février 1989, pp. 158-163.

"Les bousculades de l'opinion publique autour de la nouvelle loi fédérale sur l'admission des réfugiés risquent de nous faire oublier une dimension essentielle de la question: l'admission au Canada ne devient valable et signifiante pour les arrivants que si elle est suivie d'un accueil, d'une insertion dans la société d'ici. Ici, cela veut dire dans la société québécoise et, le plus souvent, montréalaise. Ce lendemain de l'immigration est en fait le plus indispensable et le plus difficile." (Extrait).

133. HARVEY, Julien et Thérèse Benguerel. **"Une politique de convergence culturelle est préférable au multicultu-**

ralisme." L'Action nationale, vol. LXXVII, no 2, octobre 1987, pp. 123-128.

Texte du mémoire du Centre justice et foi, secteur des Communautés culturelles, présenté le 12 août 1987, à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur l'immigration. Le mémoire est suivi de la position du père Julien Harvey sur l'immigration.

134. LAMONDE, Yvan et Gary Caldwell. **"Les contraintes, les possibles."** Possibles, vol. 12, no 3, été 1988, pp. 45-51.

"L'immigration n'est plus, depuis la fin des années soixante, une question extérieure, "étrangère"; de périphérique qu'elle était, elle est devenue centrale parce que posée dans un contexte radicalement nouveau, celui de la dénatalité et de l'émigration des anglophones."

135. **"L'immigration au Québec."** Reflets, novembre 1987, pp. 6-10.

"Le ministère québécois des Communautés culturelles et de l'immigration joue un rôle important dans ce secteur de compétence partagée." L'article informe sur le mandat du ministère, sur les différents mécanismes qu'il doit mettre en oeuvre et sur ses clientèles."

136. **"Immigration et société québécoise: dossier."** Vie ouvrière, mars 1988, pp. 17-28.

"Complexe, le débat sur l'immigration, puisqu'il touche les cordes sensibles de la survie et de l'identité. Ce dossier fait écho aux nombreuses questions et aux quelques pistes de réponse. Le défi central: comment construire au Québec une société francophone pluraliste?" (Extrait).

137. **"Julien Harvey: l'immigration est non seulement une affaire de coeur mais aussi de tête."** Revue Notre-Dame, février 1988, pp. 14-27.

"S'il est quelqu'un de favorable aux immigrants de toutes origines, c'est bien le Père Harvey. Il n'en soutient pas moins que notre politique d'immigration doit rester lucide, si l'on veut que la population d'accueil demeure ouverte à l'immigration et même à une immigration accrue." (Extrait).

138. ROBIC, Louise. **"L'expérience québécoise."** Cahiers de droit, vol. 28, no 3, septembre 1987, pp. 575-584.

Cet article fait le point sur la participation du Québec au processus de sélection des immigrants et d'accueil des réfugiés. Il fait particulièrement état des critères humanitaires utilisés pour la sélection des immigrants.

139. ROBIC, Louise. **"L'immigration humanitaire au Québec: un équilibre à trouver."** Le Devoir, supplément, 13 décembre 1986, p. 55.

Recherche d'un équilibre entre la générosité du Québec comme pays d'accueil pour les réfugiés et la capacité économique de réaliser cet accueil.

140. SADER, Henri. **"Voleurs de jobs?"** Relations, no 532, juillet-août 1987, pp. 173-175.

Évaluation de l'impact économique de l'arrivée massive d'immigrants au Québec.

141. TASCHEREAU, Sylvie. **"L'histoire de l'immigration au Québec: une invitation à fuir les ghettos?"** Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 41, no 4, printemps 1988, pp. 575-589.

"Avant de nous intéresser à l'histoire de l'immigration telle qu'elle se fait au Québec, il convient d'évoquer ce contexte plus vaste dans lequel elle s'inscrit, puis de rappeler les particularités qu'on lui connaît ailleurs, voire les travers qu'on lui a reprochés jusqu'à présent."

IX - RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

142. CASTLES, Stephen. **"The guests who stayed: The debate on "foreigners policy" in the German Federal Republic."** International Migration Review, vol. 19, no 3, Fall 1985, pp. 517-534.

L'Allemagne de l'Ouest avait établi un programme d'accueil pour des travailleurs étrangers temporaires mais depuis que plusieurs travailleurs étrangers décident de demeurer en permanence en Allemagne, ce programme n'est plus suffisant. Le statut des travailleurs étrangers est devenu un problème politique majeur.

143. HALIBRONNER, Kay. **"Refugees and Asylum: The West German case."** Washington Quarterly, vol. 8, no 4, Fall 1985, pp. 183-195.

Évolution de la législation allemande sur le droit d'asile et les réfugiés.

144. HOLLIFIELD, James F. **"Immigration policy in France and Germany: Outputs versus outcomes."** Annals of the American Academy of Political and Social Science, no 485, May 1986, pp. 113-128.

L'article traite de l'échec de la France et de l'Allemagne de l'Ouest dans leurs tentatives pour réduire l'immigration à partir de 1973. Les raisons de cet échec sont: l'impact des groupes de pression, l'opinion publique et les politiques d'immigration établies sans tenir compte des besoins en main-d'oeuvre étrangère.

145. TRIBALAT, Michèle. **"Les migrations d'étrangers en République fédérale d'Allemagne."** Problèmes économiques, no 2002, 10 décembre 1986, pp. 20-26.

"Depuis la dernière guerre, trois vagues migratoires se sont succédées en RFA, apportant un nombre considérable d'étrangers italiens, yougoslaves et souvent turcs. Si l'on se limite à la période faste 1960-1973, il est entré 9 millions d'étrangers en Allemagne contre 2,3 millions seulement en France, pays d'importance voisine

quant à la population et son nombre actuel d'étrangers, C'est dire à quel point la rotation a été grande dans la population étrangère de la RFA."

146. VOCKING, Hans. **"Des travailleurs étrangers "invités" en Allemagne."** Projet, no 199, mai-juin 1986, pp. 95-99.

"À l'heure actuelle, la politique du gouvernement fédéral et celle des Länder à l'égard des étrangers se présentent comme des collections de lois, de décrets et de mesures improvisées, en partie contradictoires."

X - SUISSE

147. NUGUE, Christian. **"Une vieille terre d'asile à bureaux fermés."** Géo, no 103, septembre 1987, pp. 111-113.

En Suisse, "aujourd'hui, les demandeurs d'emploi sont moins volontiers accueillis et les réfugiés politiques sont, à la limite, indésirables. C'est que les Suisses s'inquiètent de leur "surpopulation étrangère" (un immigré sur six habitants). Mais ils ne ferment pas leurs frontières sans une certaine mauvaise conscience"

148. ROHR, Jean. **"La Suisse en 1985: une économie très prospère."** Notes et études documentaires, no 4813, 1986, pp. 131-140.

"Le contrôle des mouvements migratoires aussi bien que celui des acquisitions immobilières par des personnes, physiques ou morales, domiciliées à l'étranger ont fait l'objet d'une attention accrue, la question des réfugiés ayant figuré au premier rang des préoccupations gouvernementales en 1985."

LISTE DES TITRES PARUS

DANS LA SÉRIE "BIBLIOGRAPHIE"

No 1 Privatisation (octobre 1986) - 50p.
No 2 Déréglementation (décembre 1986) -121p.
No 3 Charte de la langue française: Loi 101 (janvier 1987) - 62p.
No 4 Les nouveaux libéralismes économiques (mars 1987) - 48p.
No 5 Politique de l'habitation (mai 1987) - 54p.
No 6 Réforme de la taxe foncière (avril 1987) - 10p.
No 7 Politique industrielle (mai 1987) - 28p.
No 8 Francophonie (mai 1987) - 78p.
No 9 Équité salariale (mai 1987) - 17p.
No 10 Réforme fiscale (juillet 1987) - 39p.
No 11 Politique de l'environnement (octobre 1987) - 41p.
No 12 Organisation policière (décembre 1987) - 26p.
No 13 Subventions agricoles, 1980-1987 (décembre 1987) - 23p.
No 14 Le Whip (février 1988) - 11p.
No 15 Discipline de parti (avril 1988) - 23p.
No 16 Clause nonobstant (juin 1988) - 16p.
No 17 Heures d'affaires dans les établissements commerciaux le dimanche (novembre 1988) - 8p.
No 18 Municipalités régionales de comté (décembre 1988) - 12p.
No 19 Relations entre le Québec et les États-Unis (décembre 1988) - 5p.
No 20 Privatisation des services de santé 1985-1988 (février 1989) - 13p.
No 21 L'accord du lac Meech (février 1989) - 12p.
No 22 Privatisation 1986-1988, 2e édition (décembre 1988) - 52p.
No 23 Charte de la langue française (Loi 101), 2e édition (septembre 1988) - 115p.
No 24 Charte de la langue française (Loi 101), mise-à-jour du no 23 (septembre 1988 - avril 1989) - 20p.
No 25 Avortement (prises de position et aspects juridiques) (mai 1989) - 43p.
No 26 Entreprises internationales, transnationales et multinationales (janvier 1988) - 64p.
No 27 Politiques d'immigration et d'accueil des réfugiés (juillet 1989) - 39p.